



Montreuil, le lundi 26 août 2019

Réf : FM/EM/ag2019-002

Objet : Convocation AGO du 21 septembre 2019

Madame, Monsieur,
Chèr(e) adhérent(e),

Notre seconde assemblée générale ordinaire annuelle aura lieu **le samedi 21 septembre 2019 de 14h30 à 17h30 dans la salle de la SIDI, 12 rue Guy de la Brosse, 75005 Paris (métro Jussieu).**

L'accueil est prévu à partir de 14 heures 30 et l'assemblée commencera à 15 heures précises.

Pour faciliter l'organisation, nous vous remercions – si ce n'est déjà fait – de **régler votre cotisation 2019 avant l'AG** (*bulletin de cotisation joint en page 4 et disponible sur notre site*).

- ➔ Pour ceux qui sont assurés de venir à l'AG, **merci de nous en informer dès réception du présent courrier**, afin de faciliter la répartition des procurations au secrétariat de l'AG (contacter Sanae Mettahi (sanae.mettahi@grdr.org))
- ➔ Pour ceux qui ne pourraient pas être avec nous, il est important de donner un **pouvoir** avant l'assemblée générale (*modèle de pouvoir en page 3*). Afin que tous les pouvoirs soient validés, merci :
 - soit d'indiquer deux noms d'adhérents dont vous vous serez assuré(e) qu'ils seront bien présents physiquement lors de l'AG,
 - soit, à défaut, de remplir et signer le pouvoir en laissant en blanc le nom du mandataire afin qu'il soit attribué à un adhérent présent physiquement à l'assemblée.

Je me permets d'insister sur la nécessité d'une présence physique de tous les adhérents qui se trouvent en région parisienne à cette date lors de cette assemblée générale particulièrement importante pour le devenir de notre association. Il serait en outre fâcheux que toutes les procurations venues d'Afrique ne puissent pas être attribuées faute de suffisamment de porteurs présents à la dite assemblée.

Le conseil d'administration du 22 juin 2019 consécutif à la première AGO du 22 juin a validé **l'ordre du jour de cette assemblée générale**. Celui-ci portera sur la clôture des comptes 2018, l'affectation du résultat, le plan d'action 2019-2024.

Les documents de cette assemblée générale seront mis en ligne - au fur et à mesure de leur disponibilité – sur notre site web <http://www.grdr.org> dans l'onglet « vie associative ». Pour ceux qui auraient des difficultés à accéder à ces documents, n'hésitez pas à vous adresser aux coordinateurs des cellules et antennes ou directement au siège de l'association auprès de Sanae Mettahi (sanae.mettahi@grdr.org - 01 48 57 75 80).

Avec mes amitiés solidaires,

Bien cordialement.

Francis MONTHÉ

PRÉSIDENT



Assemblée Générale Ordinaire du 21 septembre 2019

Convocation et ordre du jour

L'assemblée Générale Ordinaire des membres de l'association se tiendront :

Le samedi 21 septembre 2018 de 15 heures à 17 heures 30

**Salle de la SIDI, 12 rue Guy de la Brosse, 75005 Paris
(métro Jussieu)**

Accueil à 14 heures 30

Ordre du jour de la seconde assemblée Générale Ordinaire 2019 de 15 h 00 à 17 h 30 :

1. Rapport financier de l'exercice 2018 et rapport du commissaire aux comptes.
2. Affectation du résultat.
3. Adoption du Plan d'action 2019-2024.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 septembre 2019

POUVOIR DE VOTE

Je soussigné(e) Madame Monsieur **NOM** :

Prénom :

Adhérent au Grdr (cocher la case correspondante)

☐ Ne serai pas présent et donne pouvoir nominativement à :

NOM :

Prénom :

☐ Ne serai pas présent et donne pouvoir au secrétariat de l'AG pour attribuer mon pouvoir à un adhérent présent.

Cadre réservé au secrétariat de l'AG

Pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 21 septembre 2019.

Fait à le /2019

Signature (précédée de la mention « **Bon pour pouvoir** »)

NB : A retourner avant le samedi 7 septembre 2019 :

- en version scannée jointe à votre courrier électronique à l'adresse francis.monthe@grdr.org avec copie à grdr@grdr.org
- par courrier (Grdr, 66/72 rue Marceau 93558 Montreuil Cedex)

Bulletin de renouvellement de cotisation 2019

Je soussigné(e)

adhérent(e) du Grdr

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

☐ joins un chèque de cotisation de à l'ordre du Grdr

☐ paie en espèces ce jour la somme de à

Fait à, le

Signature de l'adhérent

BAREME DES COTISATIONS 2019

Adhérent résident en France

Cotisation réduite (étudiants, demandeurs d'emploi, ...) = 10€

Cotisation de base = 30€

Cotisation de soutien *= 100€

Vous pouvez aussi cotiser sur notre site <https://grdr.org/-Cotiser,218->

*Pour les assujettis à l'impôt sur le revenu, ils ne paient en réalité que 34€ pour 100€ de don, compte tenu de la déduction fiscale de 66%. N'hésitez donc pas à aider le GRDR par des dons significatifs !

Adhérents résident en Afrique

Cotisation de base = 1 000FCFA ou 500UM ou 15 DNT

Cotisation intermédiaire = 3000 CFA ou 1500 UM ou 45 DNT

Cotisation de soutien = 10 000 FCFA ou 5 000 UM ou 150 DNT

*Si vous souhaitez soutenir le Grdr, vous pouvez le faire avec la cotisation de soutien. Vous avez également la possibilité de **faire un don** complémentaire à tout moment, soit en l'adressant à la cellule la plus proche de la cellule de votre domicile, soit directement sur notre site internet <http://grdr.org/-Faire-un-don->*

Pour les adhérents résident en France ou en Europe, votre bulletin de cotisation est à transmettre au siège du Grdr, **66/72 rue Marceau 93558 Montreuil Cedex**.

Pour les adhérents résident en Afrique, votre bulletin de cotisation et le paiement doivent être remis à la cellule du Grdr la plus proche.

